

Plus, il y a de chance de sécheresse et plus il faut enterrer profondément. Le plus ou moins de semence est déterminé :

a—Par l'habileté du semeur, de laquelle on peut attendre une répartition plus ou moins égale de la semence pour toute la surface du champ.

b—Par la bonté de la semence, c'est-à-dire qu'elle soit telle que, d'une très grande majorité des grains, il naisse des plantes saines et qui arrivent à maturité.

c—Par une température favorable ou défavorable, par un degré d'humidité plus ou moins avantageux au grain semé.

d—Par le degré d'ameublissement du sol, par l'état où il se trouve au moment de l'ensemencement ; état qui favorise plus ou moins la germination et la pousse des racines.

e—Par la fécondité du sol, et par les rapports qu'il a avec la nature du produit qu'on y sème, en tant que ces rapports peuvent avoir de l'influence sur le tallément et la réussite des plantes.

f—Par l'époque plus ou moins hâtive des semailles. Les semailles hâtives favorisent le tallément ; celui-ci alors s'opère avant que les plantes montent à tiges, ce qui, pour chacune d'elles, a lieu dans une saison déterminée. Cette circonstance est d'une telle importance que, par exemple, il est des espèces de seigle qu'on peut semer en juillet, la moitié plus claires qu'en octobre.

Quelquefois on sème trop épais, parce que, dans la première période de la végétation, des semailles épaisses ont toujours une plus belle apparence que des semailles claires. Cependant il est bien évident que le plus grand nombre de ces plantes devra être étouffé, pour que le plus petit puisse avoir sa croissance. Dans la lutte où elles sont réciproquement, les plantes s'affaiblissent l'une et l'autre ; c'est pourquoi il vient toujours une période où les champs dont les semailles sont ainsi épaisses, prennent une couleur jaunâtre ; si alors la température est défavorable, les plantes disparaissent toutes ensemble ; il se fait des vides précisément dans les places où, auparavant, les plantes étaient accumulées en grand nombre. Je ne conteste pas que les plantes qui périssent ne puissent ensuite servir d'engrais à celles qui demeurent ; mais c'est bien là un engrais contenu, et il n'est pas rare que celles-là, surtout dans les semailles d'automne, ne donnent lieu à une putréfaction générale. On dit que semer épais étouffe les mauvaises herbes ; ceci est complètement faux, selon que la température est plus ou

moins favorable aux mauvaises herbes ou aux céréales ; les unes ou les autres l'emportent.

LES SEMOIRS MÉCANIQUES.

La difficulté qu'on éprouve, dans certaines localités, à trouver de bons semeurs, a rendu les semoirs mécaniques particulièrement désirables. D'après le baron Crud, les avantages du semoir seraient :

1° De distribuer la graine aussi également qu'on peut le désirer ; cependant l'espace vide entre les lignes est trop peu considérable pour qu'il ne soit pas promptement occupé par les racines du blé. Dans les lignes mêmes, les plantes sont assez nombreuses pour supporter les accidents de l'hiver, qui d'ailleurs y sont d'autant moins à craindre, que les plantes étant assez bien espacées, peuvent acquérir plus de force qu'elles ne le feraient sans cela pour résister aux intempéries.

2° Ils introduisent le grain en terre à une profondeur réglée qui dépend du choix du semoir. Tous les grains de semence sont parfaitement recouverts ; aucun n'est entraîné à une trop grande profondeur pour y pourrir, ni laissé à la surface pour être mangé par les oiseaux. Ils sont à l'abri des pluies qui viennent après les semailles ; leur germination et les premières périodes de la végétation ne sont pas troublées par les accidents de température. Les plantes sortant de grains placés à une profondeur uniforme, sont aussi plus égales et mieux espacées, elles ont un peu moins de disposition à verser.

3° Ils permettent d'épargner $\frac{1}{2}$ et quelquefois $\frac{1}{3}$ de la semence. On assure même que dans les lieux où, à cause de l'appreté des hivers, on sème plus épais que cela n'est ordinaire, cette épargne va encore au-delà.

4° Si même le semoir exige l'action d'un cheval pour être mis en mouvement, cela ne peut guère lui être imputé, puisqu'il accomplit un travail qui devrait être fait par la herse.

Ordinairement, cette partie de la charrue est faite avec une planche mince clouée au côté droit du sep, près du soc, et qui, dans sa partie postérieure est tenue à une distance convenable et assujettie par un ou deux arc-boutants aux bras, et le manche au sep de la charrue. Cette planche chasse la terre à droite, mais ne la retourne pas complètement, à moins que cette (planche) tranchée, ayant de la consistance, ne soit encore adhérente au sol. Pour pouvoir accomplir ce renversement, il faut que l'éloignement du versoir à son extrémité